



## PROTOCOL SANITAIRE

### GESTION DU RISQUE – CRISE COVID19



#### ACCUEIL DU PUBLIC : Plein Air

- Port du masque Obligatoire des stagiaires/élèves/apprenants
- Port du masque Obligatoire de l'encadrement
- Distribution de Gel hydroalcoolique au premier contact

#### ESPACE DE STOCKAGE DU MATERIEL : Plein Air

- Aucun stagiaire n'a accès au matériel.
- Le matériel est distribué par l'encadrement.
- Ce matériel est nettoyé avec du produit désinfectant avant la prise en main du public.
- Chaque sous-groupe est en charge de son matériel et ne le mélange avec les autres sous-groupes.
- Chaque sous-groupe garde une distanciation avec un autre.

#### ESPACE COUR THEORIQUE : Salle de Réunion

- L'Encadrement est soumis à l'obligation du port du masque et à une hygiène régulière des mains.
- L'Encadrement devra faire respecter les mesures de distanciation notamment pour le placement des apprenants dans la salle.
- L'Encadrement devra échelonner l'entrée et la sortie des personnes et éviter les regroupements.

#### Mesures Générales :

- Chaque personne devra dans la mesure du possible, être en tenue pour naviguer à son arrivée sur le site (se changer dans la voiture ou au domicile).
- Chaque stagiaire devra porter à terre un masque jusqu'à la mise à l'eau et le remettre dès le retour à terre.
- De respecter les mesures barrières.
- De respecter les distances sur les zones de distanciations lors des explications.
- En navigation : 8 personnes maxi sur le bateau à moteur d'encadrement.
- 5 personnes maxi sur les pirogues à voile.

**Teiva Véronique**  
Gérant O'Sea – École de Pirogue à voile

